

Référentiel de compétences pour l'enseignant universitaire

Issu du rapport de synthèse du mini-colloque AIPU 1999 (Montréal) : *La formation pédagogique des nouveaux enseignants à l'université.*

Pour l'ensemble du rapport, voir sur le site : <http://www.ipm.ucl.ac.be>

Dimension pédagogique

(01) Adopter une **représentation de l'acte d'enseigner et d'apprendre** susceptible de rendre son activité d'enseignement la plus efficace possible (en termes de gains d'apprentissage).

C'est, par exemple, vouloir et pouvoir mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques différents de ceux que l'on a toujours connus, dans le souci de développer de meilleurs apprentissages. C'est aussi accepter de faire évoluer la conception que l'on a de ce que signifie "enseigner", en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques en la matière.

(02) Planifier et mettre en œuvre des **activités d'enseignement** (choix et articulation des objectifs, des méthodes d'enseignement, des contenus, des supports, etc.) pertinentes, efficaces et efficientes.

C'est, par exemple, planifier et mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques (contenus + méthodes) qui soient les plus adaptés aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques du public-cible (pertinence et efficacité), mais qui tiennent compte également du contexte d'enseignement (efficience).

(03) Planifier et mettre en œuvre les **activités d'évaluation des apprentissages** (choix et articulation des critères, des méthodes d'évaluation, des instruments, techniques de correction, etc.).

C'est, par exemple, vouloir et pouvoir varier les dispositifs d'évaluation, en fonction des objectifs poursuivis, mais aussi du déroulement des activités. C'est définir et communiquer des critères et les procédures qui garantissent le plus d'objectivité. C'est également proposer des démarches d'évaluation formative.

(04) Maîtriser les diverses formes de la **communication pédagogique** (expression orale et écrite, communication non-verbale, utilisation des multimédias, etc.).

C'est, non seulement, pouvoir communiquer clairement par oral et par écrit, mais c'est aussi construire et savoir utiliser des supports variés (notes de cours, portefeuille de lectures, transparents, CD-Rom, etc.) adaptés aux différents besoins pédagogiques.

(05) Animer et gérer les **interactions dans des groupes** d'étudiants de tailles diverses. C'est, par exemple, pouvoir susciter des interactions (professeur-étudiants, étudiants-étudiants), quels que soient le nombre d'étudiants et le contexte d'enseignement.

(06) **Accompagner les étudiants** dans leurs apprentissages (tutoring, accompagnement méthodologique, évaluation formative, etc.).

C'est, par exemple, disposer de connaissances en matière de méthodologie du travail universitaire pour pouvoir conseiller ou orienter les étudiants en difficulté d'apprentissage.

Dimension institutionnelle

(07) Promouvoir la **réussite du plus grand nombre** et le développement personnel de chacun.

C'est, par exemple, donner à chacun les mêmes chances de réussite, notamment en matière d'accès à l'information (ex. : si recherche sur internet, ordinateurs accessibles pour tous).

(08) Travailler **en équipe** pluri- ou inter- disciplinaire à la réalisation de **projets** ou de programmes pédagogiques.

C'est, par exemple, partager son projet de cours avec les autres enseignants du programme, participer en équipe à une innovation pédagogique, etc.

Dimension socio-professionnelle

(09) Développer une **pensée réflexive** à l'égard de sa pratique pédagogique.

C'est, par exemple, évaluer ses enseignements, participer à des formations continues, mettre en place des projets de recherches en didactique.

(10) Affronter les devoirs et les dilemmes **éthiques** de la profession d'enseignant universitaire.

C'est, par exemple, respecter les règles déontologiques sur le plan des relations professeur-étudiants, c'est vouloir s'inscrire dans une démarche continue de développement professionnel, c'est participer, en tant qu'intellectuel responsable, aux débats de société, etc.